



FICHE COURSE TYPE RIR

Régate de ligue OPTIMIST
16 NOVEMBRE 2025

1. REGLES APPLICABLES :

- a) Les RIR, l'avis de course, la fiche course
- b) Avant la course, un briefing peut avoir lieu pour expliquer le déroulement de la régata, il pourra être annoncé sur le groupe WhatsApp. Les informations nécessaires seront mises sur le groupe.
- c) le port du gilet de sauvetage est obligatoire.

2. PROGRAMME DES COURSES

- a) L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 11h
Le canal VHF sera le 72

- b) Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec **un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.**

3. LES PARCOURS

- a) Localisation de la zone de course, RADE SUD de MARSEILLE
- b) Description du parcours,
Parcours Optimist Minime et Benjamin : Départ ; 1 ; 2 ; 3-3' ; Arrivée
- c) Schéma du parcours, voir annexe
- d) Description des marques,

➤ 1-2-3-4 : Bouées USHIP blanches et rouges

➤ Bouée arrivée : bouée numéro 2

- e) Description de la ligne de départ et de la ligne d'arrivée,
 - **Départ** : Bouée jaune
 - **Arrivée** : Bouée de parcours n°2

- f) Définition des pavillons de classe

Optimist Minime: pavillon Optimist jaune

Optimist Benjamin : pavillon Rose



g) Procédure de départ.

- La ligne de départ est définie par **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et une bouée jaune à l'extrémité bâbord. Un bateau viseur de ligne pourra se tenir à côté de la bouée**

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément au schéma en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 4 minutes après ce signal sera classé DNS sans instruction

4. CHANGEMENT DE PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de parcours.

5. PENALITES ET LITIGES

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera les numéros des bateaux disqualifiés (départ (OCS), parcours, incidents et litiges).

5.1. PENALITES

- a) Si l'observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile avec un coup de sifflet et pointe dans sa direction un pavillon de couleur « à définir par l'organisateur ». La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :
 - i. S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
 - ii. Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.
- b) Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

5.2. GESTION DES LITIGES A TERRE

Les litiges seront traités dans les 30 minutes environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

Décisions possibles :

- a. pas de règle enfreinte.
- b. règle enfreinte, disqualification (DSQ).

6. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau ou en arrivant à terre.

7. CLASSEMENT

Le système de classement utilisé sera le suivant :

- 7.1 : **1 course** doit être validée pour valider la compétition
- 7.2 : Courses retirées

- (a) Quand moins de **4 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (c) Quand **4 courses** ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

Annexes IC : PARCOURS OPTIMIST

(Départ ; 1 ; 2 ; 3-3bis ; Arrivée)

